**COVID-19**



## Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS

**Fiche de poste type référent Covid-19 entreprise et chantier**

## Version à jour au 20/04/2020 – Ces éléments sont mis à jour régulièrement sur le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr/)

**Champ d’application : entreprises du BTP**

**Périmètre d’application :** agences, bureaux, dépôts, chantiers, activités…

Un service

# Objectif principal

En cette période d’épidémie du Covid-19, la mise en œuvre des mesures de prévention protégeant la santé des collaborateurs et de leur entourage est une **priorité de l’entreprise**.



Ces mesures exigeantes bouleversent largement les habitudes des personnels sur les chantiers. Il faut adopter de nouvelles façons de travailler, prendre de nouvelles habitudes, acquérir de nouveaux réflexes. Il est donc indispensable de **mobiliser les moyens humains pour accompagner les équipes à réussir la mise en œuvre des mesures liées au Covid-19.**

C’est la raison pour laquelle le guide de préconisations de l’OPPBTP propose de désigner un ou plusieurs référents Covid-19 entreprise et chantier.

## Dans les plus petites entreprises, la nomination d’un référent Covid-19 unique est le plus souvent adapté et suffisant.

**Engagement de la direction**

Pour rendre la mission claire et effective, le chef d’entreprise ou son délégataire s’assure que le référent Covid-19 entreprise et chantier désigné précédemment dispose :

* **de missions clairement définies** et formalisées par une fiche de poste ;
* **de l’autorité nécessaire** à leur réalisation ;
* **des informations et de la sensibilisation nécessaires** à l’accomplissement des missions qui leur sont confiées.

# Connaissances et compétences préalables

* **connaître et maîtriser les gestes barrières et les mesures** du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d’épidémie de coronavirus Covid-19 » ;



* **savoir déployer les gestes barrières** face à des situations exceptionnelles : accidents, attroupements, nouveaux cas… ;
* **connaître et savoir utiliser les ressources disponibles** sur les sites gouvernementaux, professionnels, et disponibles sur le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr/) pour l’aider dans la mise en œuvre de sa mission.

# Missions confiées au référent Covid-19 entreprise et chantier

Pour vous aider, voici quelques exemples de missions complémentaires à personnaliser- compléter selon votre contexte d’entreprise.

* **Faire un état des lieux de la situation de l’entreprise** (organisationnel, technique et humain). Pour ce faire, le référent peut s’appuyer sur le modèle de plan de continuité de l’activité (PCA), disponible sur le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr/) ;
* **Participer à la mise à jour du DUER et du plan d’action** associé en tenant compte du risque spécifique Covid-19 ;
* **Déployer les mesures du guide** dans le contexte de l’entreprise ;
* **Vérifier que les fournitures générales nécessaires au respect des consignes sanitaires sont disponibles** en quantité suffisante, avant et pendant les interventions ;
* **Aider à choisir les équipements** de protection individuelle les plus adaptés à l’activité de l’entreprise et valider le choix avec les utilisateurs ;
* **Donner les consignes pour le port des EPI** et pour le traitement des vêtements de travail;
* **Mettre en place des marqueurs** pour faire respecter une distance d’au moins un mètre dans les bureaux, les dépôts et les ateliers : bande adhésive au sol, barriérage, organisation des postes de travail et circulations intérieures…
* **Organiser le nettoyage** régulier des locaux selon les modes opératoires adaptés ;
* **Mettre à disposition des flacons de gel** ou de solution hydroalcoolique (si disponibles) dans les lieux fréquentés et à proximité des surfaces de contact (tables, comptoir…). ;
* **Organiser les déplacements professionnels** et donner les consignes spécifiques ;
* **Délivrer aux collaborateurs le justificatif de déplacement professionnel** leur permettant de se déplacer sur chantier ou dans l’entreprise ;
* Dans le cas d’une utilisation partagée de véhicule et pour les engins, **donner les consignes de désinfection des surfaces** de contact entre utilisateurs et mettre à disposition des conducteurs des lingettes désinfectantes et du gel ou solution hydroalcoolique.
* **Définir et s’assurer de la mise en œuvre des mesures** Covid-19 sur le chantier, conformément aux consignes de l’entreprise et en utilisant les ressources mises à sa disposition, y compris auprès des intérimaires : modes opératoires adaptés, moyens de protection collective spécifiques, EPI complémentaires… ;
* **Animer et participer à des réunions régulières**, voire quotidiennes sur chantier, de type quart d’heure sécurité, minute prévention, briefing de poste, causerie…, tout en faisant respecter bien sûr les gestes barrières et recommandations du guide ;
* **Assurer un affichage fort et visible** des consignes sanitaires sur le chantier pour sensibiliser les collaborateurs et faire respecter les mesures décidées par l’entreprise ;
* **Installer ou s’assurer de l’existence d’un point d’eau ou d’un distributeur de gel** ou de solution hydroalcoolique à l’extérieur et imposer le lavage des mains avant toute entrée dans les bases vie ou bungalows de chantier.
* **Mettre en place un plan de circulation** permettant de respecter la distance d’un mètre entre les personnes, notamment lors des croisements, en privilégiant si possible les circulations circulaires.
* **Organiser et vérifier le nettoyage régulier** des installations sanitaires du chantier selon les modes opératoires adaptés ;
* **Apporter tout soutien et assistance aux collaborateurs** de l’entreprise dans leur mission (commerciale, méthodes, production…) en lien avec l’épidémie de Covid-19 ;

## Veiller à l’organisation des secours ;

* **Être un des interlocuteurs privilégiés** des parties prenantes sur le chantier : autres entreprises intervenant sur le chantier, riverains…

## Organiser et faciliter le retour terrain ;

* **Assurer le lien avec le conseiller OPPBTP** et, le cas échéant, lui faire part des difficultés et des succès rencontrés afin de les partager au sein du BTP.